



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE



Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,

En ce début d'année 2019, je souhaite revenir sur l'évènement marquant de la fin 2018, à savoir l'inauguration du nouveau complexe Bibliothèque-Ecole Intercommunale de Musique-Musique municipale-Halle aux marchés. Les Ingwilleroises et Ingwillerois s'étaient d'ailleurs déplacés en nombre pour le découvrir et vivre ces 3 jours d'animations placés sous un soleil radieux. Vous trouverez quelques photos dans le « Retour sur images ».

Avec cette réalisation, la Ville a concouru aux premiers « Lauriers des collectivités locales d'Alsace-Trophées des Maires » organisés par les DNA et L'Alsace, les



deux Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que les Associations des Maires du Bas-

Rhin et du Haut-Rhin, dans la catégorie « Aménagement et urbanisme ». 17 dossiers ont été déposés dans cette catégorie. Parmi les lauréats, j'ai l'immense bonheur et fierté de vous annoncer qu'Ingwiller et son projet de redynamisation du centre-bourg sont sortis du lot. La politique urbanistique globale de restructuration du centre historique, grâce à la création d'une halle aux multiples vocations en prolongation du parvis, d'une école intercommunale de musique et d'une salle de répétition pour notre musique municipale ainsi que la rénovation de la bibliothèque, tout en travaillant l'offre de stationnement, a été récompensée.

Ingwiller s'est retrouvée sur la plus haute marche en décrochant le trophée d'or ! Je souhaite partager cette distinction

avec le cabinet d'architecte « Atelier Thomas », l'ensemble des entreprises ayant participé à la construction de ce cœur de ville mais surtout avec vous tous, citoyens d'Ingwiller qui nous ont fait confiance pour ce projet et cet investissement financier.

Le total de l'opération, frais d'études compris, se monte à 2 030 000 € HT. Nous avons bénéficié de subventions du Conseil Départemental (440 000€), du Conseil Régional (177 500€), de l'Etat par le fond de soutien à l'investissement des communes (400 000€), de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (152 000€), d'une Réserve parlementaire du sénateur Claude Kern (7000€)

Aux côtés de la Bibliothèque et de l'École de Musique le marché couvert a été baptisé "La Halle". Ce nom a été plébiscité par un grand nombre d'habitant et validé par le Conseil Municipal pour sa simplicité et son évidence. Il est d'ailleurs déjà entré dans le langage commun et une signalétique sera mise en place prochainement.

« La Halle » et son « Bar du Coin », et plus largement la bibliothèque et l'école de musique, contribueront à ce Bien vivre Ensemble à Ingwiller que nous défendons depuis 5 ans, dans le respect de chacun et l'épanouissement de tous. Chaque décision prise jusqu'en 2020 reflètera cette vision dynamique et prospère que j'ai pour notre ville et pour chacune et chacun d'entre vous.

Que cette année 2019 vous apporte joie, santé, réussite et bonheur dans une France apaisée et un monde en paix.

Votre Maire, Hans Doeppen



Remise des lauriers des collectivités locales d'Alsace-Trophées des Maires

TRAVAUX L'ÉGLISE PROTESTANTE

La mise en accessibilité de l'église protestante est actuellement bloquée au niveau des méandres des structures de l'Etat. Le premier projet soumis par le cabinet d'architecte auprès de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) avait été retravaillé car son emprise visuelle avait été jugée trop importante.

Un deuxième projet a été élaboré dans un souci de cohérence urbanistique et architecturale avec les autres bâtiments proches. Celui-ci a également été rejeté par l'ABF qui demande une modification totale, voire une accessibilité passant par la réalisation d'une ouverture côté nord.



TRAVAUX LA RUE DE L'ASILE

En arrivant du pont SNCF, la vue sur les remparts est saisissante depuis la démolition de la maison située au 11 rue de l'asile. Un réaménagement du carrefour est prévu et, dans le futur, la création d'une placette au bas des remparts. De nombreux habitants d'Ingwiller n'avaient jamais eu l'occasion d'admirer cette richesse architecturale. Le projet de réaménagement reste à définir en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en conservant les 2 poteaux en grès dégagés lors de la démolition. Ce sont probablement des vestiges de la contre-

escarpe qui se situait avant le fossé proprement dit et les fausses-braies longeant le rempart. La restauration de la tour d'angle démarrera sous peu par un toilettage soigneux car le lierre y a largement pris ses aises. NB L'accès à cette zone est strictement interdit.



La tour carrée

TRAVAUX RUE BELLEVUE

La SNCF a enfin réalisé les travaux de sécurisation de la rue Bellevue, en sortie du pont SNCF par la mise en place de barrière en panneaux rigides parfaitement intégrés à l'environnement. Ceux-ci étaient demandés depuis 2015. Le chemin de nos écoliers gagne en sécurité et l'aspect visuel des lieux en est grandement amélioré.



Rue Bellevue

TRAVAUX L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement des lampadaires traditionnels par des luminaires à LED (par exemple rue de La Petite Pierre) engagé depuis 3 ans a eu pour effet positif une baisse de la consommation annuelle d'électricité pour l'éclairage public. Elle passe de 331 481kWh en 2015 à 302 108kWh en 2017 (baisse de 29 373kWh). A ce jour, 143 luminaires à LED ont été mis en place à Ingwiller en remplacement des anciennes ampoules,

type ballon fluorescent à vapeur de mercure proscrit depuis 2015.

La politique d'investissement de la commune pour moderniser le réseau d'éclairage public en vue d'économies d'énergies est donc un succès, même si sur le plan financier, les économies ne sont finalement que de 2000 € en raison de la hausse globale du prix de l'énergie. La modernisation du réseau permet donc de compenser cette hausse.



Lampadaire rue de La Petite Pierre



La vallée du Meisenbach

HISTOIRE D'EAU LE Puits de Forage

La démolition de la vieille station dans la vallée du Meisenbach a permis de procéder aux travaux de restauration, de sécurisation et de mise en conformité du puits de forage.

Le puits réalisé en 1927 capte les formations aquifères des grès vosgiens du massif de Buchwald, à proximité de la faille vosgienne, sous 6,8 m de recouvrement de calcaire « Muschelkalk » d'après la coupe géologique disponible. Sa profondeur exacte n'est pas connue avec certitude. Son état de dégradation, la vétusté de l'avant-puits et sa vulnérabilité vis-à-vis des risques de pollution, avec notamment un défaut d'étanchéité au niveau de la traversée du tubage béton par les conduites d'aspiration, ont amené la Municipalité

à engager de lourds travaux intérieurs et extérieurs pour un coût de 80 000€ HT. La réhabilitation du forage s'inscrit dans la continuité de la construction de la nouvelle station de traitement de l'eau inaugurée au printemps 2018. Les travaux réalisés ont pour but de protéger la qualité bactériologique de l'eau pompée. Elle sera diluée avec l'eau de la source des 7 fontaines pour une conformité en matière de concentration en minéraux.

La production d'eau à Ingwiller, par forage et par captage de la source des 7 fontaines, permet de répondre aux besoins de consommation en eau potable, actuels et futurs d'Ingwiller, mais également de Weinbourg, et cela même en cas de forte demande



Le puits de forage

LA VIE À INGWILLER LE MARCHÉ DU SAMEDI

Depuis plus de 20 ans, Ingwiller avait la chance d'accueillir un marché le samedi de 8h à midi sur le parvis de l'église protestante. Les marchands des 4 saisons suivaient avec attention et intérêt les travaux de restructuration du centre-ville, et plus particulièrement la réalisation de ce qui est devenu « La Halle ». En octobre 2018, ils ont pris possession de ce nouvel espace qui leur permet de travailler, pour un grand nombre d'entre eux, la tête au sec. Au marché du samedi, vous trouverez des fruits et des légumes, des volailles et des œufs, du miel, de la viande et toutes les charcuteries locales, de la confiture, des sirops, toutes sortes de fromages, des poulets rôtis, des spécialités turques, des fruits secs, des épices, des olives et autres produits issus de l'olivier, des bretzels et du saucisson de gibier. Au marché du samedi, vous aurez également l'occasion de faire de jolies rencontres et de

partager un moment sympathique au « Bar du Coin », tenu par les associations et l'un ou l'autre professionnel, ouvert tous les samedis de 8h à 12h30.



Le marché un samedi matin



Le «Bar du Coin»

Le fonctionnement du SDIS (Service Départemental Incendie et Secours), et donc du centre de secours d'Ingwiller, a été profondément modifié en 2016 par la mise en place d'un nouveau règlement opérationnel. Avant cette date, le règlement stipulait un minimum de 9 pompiers d'astreinte, 24h sur 24, 7 jours sur 7, à domicile en attendant l'appel, sans présence à la caserne. Le nouveau règlement plus adapté aux contraintes actuelles a entraîné une réorganisation opérationnelle sous forme de compagnies. Ingwiller fait ainsi partie de la compagnie de Saverne, qui regroupe en plus du centre de secours principal de Saverne, les centres de secours de Hochfelden, Marmoutier, Bouxwiller, Wingen / Moder, Petersbach, Drulingen et Sarre-union. Les centres de Saverne, Sarre-Union et Ingwiller disposent de gardes.



Christophe MULLER, Daniel JUNG, Frédéric KNORR, Christian LEDIG

Les moyens humains de toute la compagnie, sapeurs-pompiers volontaires et professionnels formés à l'ensemble des spécialités nécessaires (écheliers, conducteurs, secouristes...), sont ainsi mutualisés, afin de pouvoir disposer de 6 pompiers en garde à la caserne d'Ingwiller de 7h à 19h, du lundi au vendredi. Cette garde réglementaire est complétée d'un minimum de 3 personnels en astreinte, à domicile ou sur leur lieu de travail. De 19h à 7h ainsi que les week-end et jours fériés, ce sont à nouveau 9 personnels d'astreintes qui assurent la réponse opérationnelle du centre. La caserne étant devenue un vrai lieu de vie, les pompiers y trouvent dorénavant des salles de repos, de sport, de réunion et des installations extérieures de détente. La contribution de la Ville au SDIS a été substantiellement augmentée et se monte actuellement à 108 332€.

Le capitaine Frédéric Knorr, chef d'unité territoriale est assisté de 2 adjoints, les lieutenants, Christian Ledig pour la partie logistique et Daniel Jung pour la partie formation. L'organisation des plannings est pour lui un casse-tête quotidien afin de pouvoir répondre à tous moments à ce qui fait l'essence même du métier de pompier : secourir, assister, protéger les personnes, les biens et l'environnement.

L'effectif du centre d'Ingwiller de 36 sapeurs-pompiers et 3 personnels du service de santé, est réparti en 3 équipes de 12 pompiers. Aujourd'hui, seuls 18 sont des habitants d'Ingwiller,

les autres sont issus des sections ou villages voisins.

Le problème de recrutement est réel et préoccupant. Une intervention, même mineure, nécessite souvent la présence de plusieurs engins et pompiers aux formations adaptées, et il est fréquemment nécessaire de faire appel aux centres de secours voisins.

Un appel à candidature est lancé à toutes les femmes, tous les hommes, de 16 à 55 ans qui souhaitent s'engager dans cette aventure, sous réserve d'aptitude médicale. Les Sapeurs-Pompiers ont besoin de vous et comme le dit W Gombrowicz « Lorsqu'on a vingt ans, on est incendiaire, mais après la quarantaine, on devient pompier »

Les plus jeunes, de 12 à 16 ans, sont également les bienvenus pour intégrer les JSP (Jeune Sapeurs-Pompiers). Afin de les sensibiliser, une initiation de 2h aux gestes qui sauvent va être dispensée à tous les élèves de 4ème du collège Olympe de Gouge en 2019.

Oui, le métier de pompier est prenant, fatiguant, nécessitant pour 90% d'entre eux de prendre sur leurs jours de RTT ou de congé pour assurer les gardes ou répondre aux obligations de formation. C'est surtout un engagement citoyen dans une mission de service public qui nécessite des qualités humaines et le soutien de tout l'entourage. Etre sapeur-pompier, c'est aussi faire partie d'une famille, d'un groupe soudé et fédéré dans une amicale.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ingwiller existe depuis le début du XXe siècle. Christophe Muller en est le président actuel. Les missions et objectifs de l'Amicale sont multiples et viennent en renfort de ceux du SDIS. Grâce à la subvention de la Ville et à l'organisation de diverses actions (vente de calendrier, brûle-sapin le 12 janvier, soirée tartes flambées en juillet...), elle finance une assurance complémentaire à chaque pompier, des tenues vestimentaires en dehors de la tenue d'intervention ou divers aménagements de la caserne. Elle est surtout un endroit de parole après des expériences difficiles, le lieu où l'on partage une passion commune, un engagement avec des valeurs fortes que sont l'altruisme, le respect et esprit d'équipe. L'Amicale est le liant de ce groupe d'hommes remarquables, l'âme du corps des sapeurs-pompiers dont la devise est « Courage et dévouement ».



Le centre de secours d'Ingwiller



Une démonstration de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers lors des portes ouvertes de novembre 2018

LA VIE À INGWILLER NOTRE ENVIRONNEMENT

Le rapport du SMICTOM relatif à notre tri de déchets (poubelle jaune) est accablant ! Sur 98 bacs vérifiés dans 3 rues, seuls 48 ont été collectés, 27 ont été corrigés et 23 ont été refusés à la collecte. Chacun doit faire un effort pour améliorer ce geste et les ambassadeurs du tri sont là pour vous accompagner dans la démarche de tri sélectif. Vous pouvez les contacter au 03 88 02 21 80 ou par mail à smictom@smictomdesaverne.fr.

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages d'ordure, la Commune poursuivra dorénavant les responsables. Elle déposera systématiquement plainte et se portera partie civile. En plus de l'amende, les contrevenants seront soumis à un tarif forfaitaire de 200€ pour l'intervention des services municipaux. Réduisons nos ordures, trions nos

déchets, utilisons les containers à biodéchets disposés à différents endroits de la ville, ne jetons pas nos poubelles dans la nature, ramassons les crottes de nos chiens... Bref, faisons preuve de civisme et d'exemplarité !

Ainsi, pour faciliter le recyclage des piles, vous trouverez des récupérateurs au profit du Téléthon dans le hall de la mairie, à la bibliothèque et dans les écoles. Pour 1 tonne de piles, 250€ seront reversés pour le Téléthon. En plus de faire une bonne action pour la planète, vous ferez aussi un geste de



Dépôt sauvage à Ingwiller pour lequel une plainte est en cours

solidarité en faveur de la recherche sur les maladies rares et l'accompagnement des malades. Certains de nos concitoyens sont malheureusement concernés par ces pathologies.

Nous n'avons qu'une planète et il faut en prendre soin afin de la transmettre aux générations futures.



BRAVO
VOTRE BAC JAUNE
EST CONFORME !



ATTENTION
VOTRE BAC
PRÉSENTE DES
ERREURS DE TRI



MAUVAIS CONTENU
VOTRE BAC N'A PAS PU
ÊTRE COLLECTÉ CE JOUR
CAR IL CONTIENT TROP
D'ERREURS DE TRI

LA VIE À INGWILLER LA SÉCURITÉ À INGWILLER

La fin des travaux au centre-ville et l'ouverture des parkings sous et devant « La Halle » rendent le stationnement beaucoup plus aisé. Afin de fluidifier la rotation du stationnement rue du Général Goureau et rue du Maréchal Foch, il est recommandé de respecter la zone bleue sous peine de verbalisation. Automobilistes, n'oubliez pas d'apposer votre disque derrière votre pare-brise.



Rue des Aubépines, lotissement Bellevue



Croisement Rue du Weinbaechel

Suite aux plaintes répétées des riverains quant à la vitesse excessive des automobilistes dans certaines rues, des aménagements ont été mis en place dans les quartiers concernés. Ainsi, la vitesse dans le quartier Bellevue, et plus particulièrement la rue des Aubépines, a été limitée à 30km/h pour sécuriser le cheminement des piétons mais également la vie des habitants de ce quartier. La rue de la Moder et la rue des

Tanneurs ont été mises en sens unique et en vitesse limitée à 30km/h. Un « STOP » a été placé au débouché de la partie de la rue du Weinbaechel qui dessert les immeubles collectifs.

Merci de respecter ces nouvelles dispositions car la sécurité de tous est l'affaire de chacun.



Zone 30 du centre ville



Rue de la Moder



Rue des Tanneurs

Dans « La parole à l'opposition » DNI n° 20, le groupe minoritaire fait référence à [...un remblaiement illégal de l'ancienne carrière...] située dans la forêt vers Wimmenau. Il est écrit [...] sur la période de juin/juillet 2018 ont été faits plusieurs dépôts dont des matériaux classés « non-inertes » et dangereux pour l'environnement [...] avec une facturation par les entreprises [...] des frais d'évacuation des gravats de toute nature à une décharge publique agréée ou en centre de traitement...]

Dans un souci de transparence, je souhaite rétablir certaines vérités et apporter quelques éclaircissements à ces affirmations erronées.

Les différents chantiers menés à Ingwiller depuis 2016 ont généré environ 6090 m³ de déblais inertes : station de traitement d'eau potable, cour de l'école maternelle, accès PMR de l'église catholique, travaux de voirie rue des fleurs et d'entretien des réseaux d'eau. Chaque chantier a fait l'objet d'études et de demandes préalables dans la procédure d'appels d'offres concernant la destination des déblais, éléments déterminants et influant sur les enveloppes financières. La réglementation en vigueur stipule que le producteur de déchets, la Commune, est responsable de leur valorisation ou de leur élimination et les entreprises du BTP doivent respecter les obligations de traçabilité de ces déchets de chantier. L'évacuation des 6090 m³ ou 10 962 tonnes de déblais inertes vers le site de recyclage agréé de Niederbronn (le plus proche) aurait eu un coût d'environ 112 000€ (2,64€/t de transport + 7,56€/t de recyclage). Au-delà du surcoût pour chaque chantier cité, écologiquement cette option aurait eu une empreinte carbone et un impact environnemental non négligeables liés à la circulation des camions (dégagement

de CO₂, nuisances sonores, dégradations des voiries...). Faut-il amener des déchets que nous générons chez le voisin ?

Selon les textes officiels, cette ancienne carrière peut accepter ces déchets inertes en remblayage. Les sondages et analyses réalisés sur le site de l'ancienne carrière nous ont d'ailleurs confirmés que ces déblais sont effectivement inertes. Suite à la décision prise par la Commission travaux & urbanisme, nous allons engager les démarches pour avoir l'agrément officiel indispensable car ce site est soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement. Il sera strictement et exclusivement dédié aux déblais générés par les travaux réalisés par la Commune ou pour la Commune, son accès interdit, et tout dépôt sauvage sera sanctionné.

NB Selon la classification de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), les déchets inertes sont des déchets qui, pendant leur stockage, ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne se décomposent pas, et ne détériorent pas les autres matières avec lesquelles ils entrent en contact. Exemples : pierres naturelles, terre, béton, céramique, tuiles, parpaing ou matériaux bitumineux, en précisant que ces agrégats d'enrobés issus des réfections et entretien de chaussées sont valorisés et recyclés dans la fabrication de nouveaux produits bitumineux à usage routier.

Et parce que la forêt est pour Ingwiller et ses habitants un patrimoine à préserver, cette carrière sera à terme, reboisée et renaturalisée avec le concours précieux de l'ONF, avant d'être rendue à la faune et flore sauvages.



L'ancienne carrière de grès



LA PAROLE À L'OPPOSITION

Chers citoyen(ne)s d'Ingwiller,
Voilà maintenant que quatre années se sont écoulées, durant lesquelles nous avons travaillé pour les intérêts d'Ingwiller. Cette année 2018, nous nous sommes particulièrement investis pour que l'ancienne carrière puisse rester un site naturel. Nous avons été et restons vigilants jusqu'à la fin de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Nous travaillons pour que la Maison des Services puisse se faire dans de bonnes conditions et pour que la réhabilitation de la mairie ne devienne pas un projet démesuré tel que celui du marché couvert.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur pour 2019. Nous restons à vos côtés, attentifs à toutes vos remarques, qui nous aident à animer l'opposition d'Ingwiller. Continuez à nous contacter directement ou par mail à l'adresse : nou.ingwiller@laposte.net
Très bonne année 2019 à tous.
L'équipe de l'opposition: Steeve Fertig, Elisabeth Schlewitz, Elisabeth Roth, Claude Reimann, Lucie-Laure Morey

Janvier nous fait respirer la couleur des jours futurs et nous donne le courage de courir vers demain. Les jours rallongent depuis le solstice d'hiver et nous allons vers le printemps qui, comme l'écrit Elodie Santos, « vient comme le vent souffler sur l'hiver et le faire partir ». Ce premier trimestre dont les matins sont souvent couleur tourterelle, nous amènera peut-être son lot de neige et de verglas. N'oublions pas les bons gestes : déneiger vos trottoirs devant vos habitations. Les agents communaux feront de même pour toutes les voiries et le domaine public, en dégagant prioritairement les accès aux écoles et au Neuenberg. Une astreinte hivernale est mise en place et un agent municipal-veilleur scrute la météo jusqu'au retour des beaux jours et des premières fleurs comme celles plantées par les enfants de l'école maternelle à la fin de l'automne.



SI INGWILLER M'ÉTAIT CONTÉ L'HISTOIRE DE TSGANES

De bohémien à tsigane, gitan, manouche ou gens du voyage, la dénomination de cette communauté est aussi complexe que son histoire. Celle-ci commence vers l'an 1000 en Inde, marquée par la condamnation à l'errance. Ce groupe humain s'est réparti en quelques siècles dans le monde entier. Il est arrivé à Strasbourg vers 1418 sous le nom de « Zuyginer » ou bohémien suite à des sauf-conduits du roi de bohême et dans les Vosges du nord vers 1800. D'inclusion en exclusion, de stigmatisation en internement pendant les 2 conflits mondiaux, les tsiganes/bohémiens/manouches/gens du voyage ne font plus l'objet de titres spéciaux comme le carnet de circulation ou la commune de rattachement depuis 2017, seulement. Les tsiganes ont des talents musicaux évidents (Marcel Loeffler, Bireli Lagrene, Kendji Girac, Les Gypsy Kings, Di Mauro Swing, Ringo Lorrier...), sont fréquemment ferrailleurs et perpétuent pour les plus anciens, la vannerie. La méconnaissance des particularités culturelles comme l'importance du groupe familial, le rapport au temps (il n'existe pas de futur dans la conjugaison romani), la place de l'enfant, le respect des traditions comme le pèlerinage annuel aux Saintes-Maries-de-la-Mer, la perception du monde extérieur comme dangereux, la difficulté d'appréhender un univers clos, peuvent être autant de sources de conflit, parfois renforcés par la langue Romani. Les tsiganes se sédentarisent progressivement à Ingwiller à partir

des années 1940 avec un ancrage fort malgré les difficultés et les incompréhensions entre la communauté et les « gadjé », parfois alimentées par les provocations réciproques. Ainsi, la famille Reinhardt est la première à s'installer durablement vers 1950, sur un terrain situé près de l'ESAT, route d'Uttwiller avant d'acquérir une maisonnette rue de l'Asile puis des terrains rue Bellevue en 1970 (au « Sandweï »). La grande famille Reinhardt les a vendus au promoteur du lotissement Bellevue en 1990 avant d'acquérir des parcelles privées au Rauschenbourg. L'urbanisation de cette zone située rue de la promenade et rue du Rauschenbourg s'est alors malheureusement faite en dépit des préconisations du POS (Plan d'Occupation des Sols). Cette situation devra être solutionnée dans le prochain PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui est actuellement en cours d'élaboration au niveau de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre.

Tous les citoyens d'Ingwiller, tziganes ou gadjé, se doivent de travailler le « Bien vivre ensemble » dans les lois de la République d'égalité, liberté, fraternité et comme le dit Moucta Keïta : « L'acceptation de la diversité culturelle est un gage certain pour une cohabitation paisible ».



© La Provence



Le jazz Manouche à l'honneur lors du concert Hors les murs avec Di Mauro Swing



ATELIERS SENIORS

La Communauté de Communes co-organise avec le Conseil Départemental et les communes du secteur des ateliers seniors. Six ateliers intitulés « Plaisirs de la table » se sont déroulés à l'Escale à Ingwiller ces dernières semaines.

35 personnes ont suivi ces séances animées par Myriam Plaué, diététicienne.

Les thèmes abordés ont été : quelle alimentation, quelles quantités pour « mieux vieillir », quel est le rôle de l'alimentation dans la prévention des maladies (ostéoporose, dénutrition, maladies cardio-vasculaires, cancer, diabète...), comment mieux choisir pour mieux consommer (lecture d'étiquettes), comment cuisiner un repas équilibré et économique (achat, transport et conservation). Le groupe a également travaillé sur des exemples de menus à équilibrer et à alléger. L'intervenante a souligné l'importance de la convivialité lors de la préparation et de la prise des repas.

PLUI DU PAYS DE HANAU

La phase de concertation du PLUi touche à sa fin. Plan et règlement seront arrêtés début 2019. Une enquête publique sera ensuite organisée et le document sera applicable en 2020. Les informations concernant le PLUi sont consultables sur le site : www.cc.pays-de-hanau.com

Vous pouvez encore inscrire vos remarques et observations jusqu'à l'arrêt du document prévu début d'année 2019 :

- dans les registres de concertations mis à disposition dans votre mairie ou au siège de la Communauté de Communes,
- par courrier au siège de la Communauté de Communes,
- par mail : concertation-hanau@hanau-lapetitepierre

MERCREDIS LOISIRS

La Communauté de Communes organise chaque mercredi, hors vacances scolaires, un accueil de loisirs en journée complète ou en 1/2 journée pour les 3 à 12 ans dans les locaux du périscolaire à Ingwiller.

Renseignements : 03 88 70 41 08.alsace



MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

10 route d'Obermodern • 67330 Bouxwiller

03 88 71 31 79 • accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

www.facebook.com/Communauté-de-communes-de-Hanau-La-Petite-Pierre

L'inauguration du cœur de ville



**La balade crépusculaire organisée
par Mémoires de Femmes et Kidnovi**



Le Repair café : réparer plutôt que jeter



**Le Concert de l'ensemble Mizmor Chir à la synagogue dans le
cadre du mini-festival de musique juive**



Le repas d'automne de la Paroisse catholique



**Le Concert du Grand orchestre de la musique de l'Arme
blindée cavalerie de Metz organisé par la Musique Municipale
dans le cadre du 150ème anniversaire**



**Le Concert de la chorale Saoudara « Les voix généreuses
porteuses de paix » en clôture du mini-festival de musique juive**



Le concert des Sax's de Boux



La revue du Hutzel's Cabaret organisée par l'OMSCALI



La Commémoration du centenaire de l'Armistice



la participation des enfants (CE2, CM1, CM2)



Les médailles de la Musique Municipale

La Fête des Arbres de la Paix organisée par le Groupe Interreligieux



Le marché de Noël dans la salle de réception de la Mairie



Les portes ouvertes des commerçants, organisées par l'Union des Commerçants d'Ingwiller



Démonstration de désincarcération par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers



La Saint Martin avec Les P'tits Loups



Le spectacle itinérant « Mystères au Pays des Lumières »



Le Concert de l'Ensemble Vocal de Saverne à l'église catholique



INGWILLER

APPEL À CANDIDATURES ET À BÉNÉVOLES



Concours photo « Ingwiller au gré des saisons »

Le concours photo a été reconduit pour 2018/2019 car Ingwiller et ses environs est assurément source d'inspiration pour les photographes amateurs. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et seront clôturées le jeudi 18 avril 2019. Vous trouverez le règlement en mairie ou sur le site www.mairie-ingwiller.eu

Le Printemps des artistes

Les artistes d'Ingwiller seront mis à l'honneur du 5 au 8 mai. Vous êtes artiste-peintre, sculpteur ou sculptrice, photographe, potier ou potière, brodeuse ou brodeur... et vous souhaitez exposer vos créations ? N'hésitez pas à contacter Elisabeth Beck, maire-adjoint en charge de la culture (03.88.89 47.20)





Le retour de la cigogne à la Saint Valentin

MARIAGE 4^{ème} TRIMESTRE



KETTERER Jacky et VOLLMER Fabienne 14 décembre

NAISSANCES 3^{ème} TRIMESTRE



FERTIG Katharina 4 juillet 2018
 SCHLEMMER Charly 18 juillet 2018
 EHRMANN Eva 20 juillet 2018
 REGARD James 31 juillet 2018
 WEISS Iliana 8 août 2018
 LOEW Margot 9 août 2018
 WAMBACH Ethan 28 août 2018

SOHN Anatole 1^{er} septembre 2018
 TAVERGNIER Gabin 3 septembre 2018
 DECKER Nicolas 6 septembre 2018
 WEISS Kylianno 22 septembre 2018

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 1^{er} TRIMESTRE 2019



8 janvier	MULLER née OEIL Berthe, 90 ans	4 mars	DIEBOLT Paul, 91 ans
17 janvier	LUDWIG née MAETZ Gabrielle, 93 ans	6 mars	BANZET née DOEPPEN Louise, 99 ans
21 janvier	JAECCY née DIETENBECK Alice, 92 ans	6 mars	WENDLING née VELTEN Frédérique, 96 ans
24 janvier	GANGLOFF née KOLB-HEID Emma, 92 ans	8 mars	REMPP née MAHLER Anne, 98 ans
25 janvier	WENDLING Valentin, 98 ans	16 mars	MONTFIQUET Charles, 90 ans
30 janvier	BEYEL Albert, 90 ans	19 mars	PHILIPPON née MAAS Jacqueline, 93 ans
1 ^{er} février	SOLT née KWIATKOWSKI Marguerite, 92 ans		
2 février	VOGT née ENDRES Béatrice, 90 ans		
15 février	SCHULER Charlotte, 91 ans		
18 février	SCHNEIKERT Jacques, 92 ans		
18 février	EHRMANN née DOLLER Marie, 90 ans		
20 février	FISCHBACH née MOG Mathilde, 92 ans		
24 février	MERTZ Louise, 92 ans		

DÉCÈS 3^{ème} TRIMESTRE



SCHNEIDER née FOURNAISE Marie	10 juillet 2018, 96 ans	MULLER Gertrude	24 août 2018, 85 ans
BRECHENMACHER Madeleine	18 juillet 2018, 92 ans	WEBER Hubert	5 sept. 2018, 62 ans
EPTING Roger	22 juillet 2018, 83 ans	APPENZELLER née ROETSCH Colette	6 ssept. 2018, 80 ans
FRITZINGER née BERNHARDT Liselotte	27 juillet 2018, 75 ans	VUILLE Jean-Claude	15 sept. 2018, 87 ans
SCHWARTZ Jean-Claude	29 juillet 2018, 66 ans	FISCHER Charles	20 sept. 2018, 90 ans
STIEDEL Albert	2 août 2018, 71 ans	WOLTER née PFALZGRAFF Marguerite	28 sept. 2018, 81 ans
KOEHLER née HINCKEL Sophie	22 août 2018, 96 ans		

Samedi 5 janvier	Galette des rois des Paroisses protestante et catholique. A l'Espace Socio-culturel à partir de 14h30.
Dimanche 6 janvier	Sortie journée avec le Club Vosgien à Rosteig. A partir de 9h. Déjeuner couscous. Infos et inscription au 03 88 03 44 94.
Mardi 8 janvier	Galette des rois et jeux de société avec le Club TLL A « L'Escale » à 14h.
Vendredi 11 janvier	Vœux à la population-Accueil des nouveaux arrivants-Résultats du concours fleurissement 2018. A l'Espace Socio-culturel à 18h.
Samedi 12 janvier	Brûle-sapin organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Vous pouvez apporter votre sapin à la caserne à partir de 8h. Tartes flambées et crêpes à partir de 18h. Possibilité d'enlèvement à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite sur appel en mairie (03 88 89 47 20) avant le vendredi 11 janvier. Les bénéfices de la manifestation seront reversés au Téléthon.
Dimanche 13 janvier	Challenge Futterer. Tournoi de foot senior, organisé par l'ASI. À partir de 9h30 au gymnase. Buvette et restauration. Assemblée Générale de l'AAPPMA avec distribution de cartes de pêche. À 9h30 au Coq Blanc (chez Jojo).
Lundi 14 janvier	Sortie aux Thermes de Caracalla avec le Club TLL. Départ 8h45 à la piscine. Renseignements: 03 88 89 54 35
Mardi 15 janvier	Sortie journée avec le Club Vosgien à Oberhof. Rendez-vous à 8h15 au parking rue Bellevue. Infos et inscription au 03 88 89 49 67
Vendredi 18 janvier	Assemblée Générale de l'Union Paroissiale Sainte Madeleine. Au foyer catholique à 20h.
Samedi 19 janvier	« Jacques Brel, 40 ans d'éternité » présenté par « Les Oiseaux de passage ». Organisé par Anim'Ingwiller. À l'Espace Socio-culturel à 20h. Entrée libre. Plateau.
Mardi 22 janvier	Jeux de société et goûter avec le Club TLL. A « L'Escale » (gare) à 14h.
Mercredi 23 janvier	Don du sang. A l'Espace Socio-culturel de 17h à 20h.
Jeudi 24 janvier	Sortie ½ journée avec le Club Vosgien à Dauendorf. Infos et inscription au 07 70 67 30 43.
Vendredi 25 janvier	Assemblée Générale du Club Vosgien. Au chalet à 19h30.
Samedi 26 janvier	Assemblée générale de l'Amicale 34 Ingwiller suivie du déjeuner. A l'Espace Socio-culturel à 10h. Inscription au 03 88 89 46 60.
Dimanche 27 janvier	Tournoi de foot U13. Au gymnase à partir de 10h. Buvette et restauration.
Mardi 29 janvier	Sortie journée avec le Club Vosgien à Weiterswiller. Départ à 9h parking du tennis. Infos et inscription au 07 81 72 39 20.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS FÉVRIER

Dimanche 3 février	Baeckeofe de la Paroisse protestante. À l'Espace Socio-culturel à partir de 11h30. Réservation au 06 24 46 44 61 Tournoi de foot U11. Au gymnase à partir de 10h. Buvette et restauration.
Mardi 5 février	Sortie journée avec le Club Vosgien à La Hoube. Rendez-vous à 8h15 au parking rue Bellevue. Infos et inscription au 03 88 89 49 67.
Jeudi 7 février	Atelier mémoire avec l'Amicale 34 Ingwiller. A « L'Escale » à 14h. Assemblée générale de l'OMSCALI. À l'Espace Socio-culturel à 20h. Cordiale invitation à toutes les associations.
Samedi 9 février	Soirée carnavalesque de l'ASI. Dîner dansant à la salle des fêtes de Menchhoffen avec DJ Frédéric. Réservation au 03 88 89 42 27.
Lundi 11 février	Sortie aux Thermes de Caracalla avec le Club TLL. Départ 8h45 à la piscine. Renseignements: 03 88 89 54 35
Mardi 12 février	Café littéraire avec le Club TLL. A « L'Escale » (gare) à 14h.
Jeudi 14 février	Sortie ½ journée avec le Club Vosgien au Tierkirchlein. Rendez-vous à 13h30 au chalet. Infos au 06 70 76 78 67.
Vendredi 15 février	Conférence « Un jardin de fruits », Organisée par l'association des arboriculteurs pour apprendre à créer et entretenir un jardin nourricier et naturel. À l'Espace Socio-culturel à 20h.
Samedi 16 février	Carnet de voyage « Equateur-Iles Galápagos » de Thierry Roser. À l'Espace Socio-culturel à 20h. Entrée libre. Plateau
Mardi 19 février	Jeux de société et goûter avec le Club TLL. À « L'Escale » (gare) à 14h.
Jeudi 21 février	Sortie journée avec le Club Vosgien au Englishberg. Rendez-vous à 9h après le Moulin Vollach. Infos et inscription au 03 88 89 51 13.
Dimanche 24 février	Tournoi de foot U9. Au gymnase à partir de 10h. Buvette et restauration.
Jeudi 28 février	Atelier mémoire avec l'Amicale 34 Ingwiller. A « L'Escale » à 14h. Sortie ½ journée avec le Club Vosgien à Lichtenberg. Rendez-vous à 13h30 au Pulverbrücke entre Rothbach et Reipertswiller. Infos au 07 81 72 39 20.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS MARS

Mardi 5 mars	Sortie journée avec le Club Vosgien au Dabo. Départ à 8h au parking rue Bellevue. Infos et inscription au 03 88 89 49 67. Jeux de société et goûter (beignets) avec le Club TLL. A « L'Escale » (gare) à 14h.
Jeudi 7 mars	Atelier mémoire avec l'Amicale 34 Ingwiller. A « L'Escale » à 14h.
Dimanche 10 mars	Repas d'hiver de la Paroisse Catholique. À l'Espace Socio-culturel à midi. Réservation au 03 88 89 42 84 ou au 03 88 89 40 90.
Lundi 11 mars	Sortie aux Thermes de Caracalla avec le Club TLL. Départ 8h45 à la piscine. Renseignements: 03 88 89 54 35
Mardi 12 mars	Sortie ½ journée avec le Club Vosgien. À Wingen sur Moder. Infos au 07 70 67 30 43.
Samedi 16 mars	La Saint Patrick avec « Les 3 barbus ou presque » Organisée par Anim'Ingwiller. A l'Espace Socio-culturel à partir de 20h. Entrée libre. Restauration.
Jeudi 21 mars	Sortie journée avec le Club Vosgien à Zittersheim. Infos au 07 86 35 02 75.
Dimanche 24 mars	Concert de l'Ensemble de Percus de l'École Intercommunale de Musique et de l'Ensemble de Molsheim. À l'Espace Socio-culturel à 17h. Entrée libre. Plateau.
Mardi 26 mars	Sortie pédestre et déjeuner avec le Club TLL. Infos au 03 88 89 59 25.
Jeudi 28 mars	Atelier mémoire avec l'Amicale 34 Ingwiller. A « L'Escale » à 14h. Sortie ½ journée avec le Club Vosgien au Bastberg. Rendez-vous à 13h30 au parking du Bastberg. Infos au 06 15 40 97 99.
Samedi 30 mars	Sortie crépusculaire avec le Club Vosgien à Sparsbach. Rendez-vous à 17h30 au restaurant de Sparsbach. Infos et inscription au 06 72 48 77 78

Recensement et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Vous allez avoir 16 ans cette année, pensez au recensement.

Filles et garçons ayant 16 ans révolus doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Celle-ci est nécessaire pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté appelée « JDC » qui aura lieu dans l'année qui suit le recensement en mairie. Elle est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futurs démarches administratives (examens, concours, permis de conduire, etc). Le recensement et la JDC vous permettront aussi d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Alors, à vos 16 ans, présentez-vous à la mairie muni d'une pièce d'identité pour vous faire recenser.



Carte nationale d'identité - Passeport

L'établissement des passeports et des cartes nationales d'identité se fait exclusivement sur rendez-vous au 03.88.89.47.20. Le délai des rendez-vous est de 3 semaines et il faut rajouter 3 semaines supplémentaires pour l'obtention des papiers. Soyez donc attentifs aux dates de validité.

Permanence Police municipale

- Lundi de 14h à 15h.
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 9h30.
- En cas de besoin, vous pouvez téléphoner au 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence ou au 03.88.89.47.20 (standard mairie pendant les heures d'ouverture) hors permanence ou en cas d'absence.

Bibliothèque Municipale (dans ses nouveaux locaux)

Mardi 19h30 à 20h30 // Mercredi 10h-12h et 14h-16h // Samedi 10h-12h et 14h-16h
Fermée le mercredi matin pendant les congés scolaires ainsi que du 24/12 au 02/01/2019 inclus.

Marché hebdomadaire

Le samedi de 8h à 12h à La Halle

Bar du Coin à La Halle

Le samedi de 8h à 12h30

Ouverture déchèterie :

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h
le samedi de 9h à 18h en continu
Attention au sens de circulation !

Office de tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre

Point information - 89, rue du Général Goureau

Du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Horaires de la Trésorerie de Bouxwiller :

Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Fermée les Mercredis et vendredis

Horaires du bureau de poste d'Ingwiller

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h // Le samedi de 9h à 12h



 Les 2 panneaux lumineux placés, l'un au centre-ville et l'autre route de Haguenau, vous rappellent les manifestations à venir et vous donnent les informations urgentes de dernière minute. N'oubliez pas de ralentir et de lever 1 œil pour rester connecté....

Plus d'infos et de renseignements pour toutes les manifestations sur www.mairie-ingwiller.eu

POUR NOUS CONTACTER

Mairie d'Ingwiller 85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller

www.mairie-ingwiller.eu |  Mairie d'Ingwiller

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h Samedi de 9h à 12h

Téléphone 03 88 89 47 20

accueil.mairieingwiller@orange.fr

communication.dni@gmail.com

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication

Conception et mise en page erwannfest.fr • Impression: imprimerie BOVI • ImprimVert®

*Le maire, l'ensemble des élus
et des agents communaux
vous présentent leurs vœux
les plus sincères de Bonheur,
Santé et Prospérité pour 2019*

